



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/111

**Thème : DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC 1**

**Objet : Société franco-
belge des casinos
(S.F.B.C) - Casino de
jeux - Approbation
rapport d'activités
2019.**

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSE, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Arnaud MURGIA

La société SETB, filiale de la Société Groupe Lucien Barrière, a signé le 16 septembre 2010, un « contrat de Délégation de Service Public du casino de Briançon » et une « convention de mise à disposition du domaine public communal nécessaire à l'exploitation du casino de jeux » pour une durée de vingt ans à compter du 1^{er} octobre 2010, expirant le 30 septembre 2030.

3 avenants ont été conclus, portant sur le prélèvement à employer :

- Avenant n°1 signé le 23 septembre 2013 ;
- Avenant n°2 signé le 16 décembre 2013 ;
- Avenant n°3 signé le 8 juillet 2015.

Par délibération n°DEL 2019.03.27/050 du 27 mars 2019, le conseil municipal avait émis un favorable à la demande de renouvellement pour une durée de cinq ans de l'autorisation d'exploiter les jeux de hasard formulée par le Casino Circus.

L'autorisation de jeux en vigueur a été délivrée le 1^{er} octobre 2019 pour une durée de 5 ans. Elle arrivera à expiration le 30 septembre 2024.

Depuis le 30 mars 2016, le Groupe Barrière a cédé l'intégralité des parts de la société d'expansion touristique de Briançon (S.E.T.B) à la Société Franco-Belge des Casinos (S.F.B.C).

Ardent Group est désormais détenteur de la totalité des parts de la société du casino de Briançon, suite au rachat en 2019 de 49% des parts de la société française des casinos dans la société franco-Belge de casino.

- La société exerce ses missions de manière, d'une part, à assurer la continuité, la qualité et la sécurité du service, et, d'autre part, à contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel du territoire.
- L'activité de Casino s'exerce dans le cadre de la période prévue par l'arrêté d'autorisation. Afin d'assurer la mission de service public qui lui est dévolue en application de la réglementation des jeux, le Casino est ouvert toute l'année. Il peut cependant être prévu une fermeture annuelle de cinq semaines.
- La société collabore avec ADICTEL, centre de formation agréé pour des stages de sensibilisation des personnels de casino à la prévention des risques d'abus de jeu. Douze contrats « limitation volontaire d'accès » ont été signés et trois exclusions volontaires liées à l'abus du jeu ont été mises en place ;
- Les prestations de service public à assurer par la société sont :
 - Animations musicales, spectacles, matinées et soirées dansantes ;
 - Organisation de conférences, de dîners, et plus généralement toute manifestation à caractère culturel ;
 - Restauration.
- Un prélèvement sur le produit brut des jeux après abattements légaux est perçu chaque année au profit de la collectivité, en application de l'article L. 2333-54 du Code général des collectivités territoriales.

- Du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2030, le prélèvement communal sur le Produit brut des jeux annuel diminué des abattements légaux, sur exercice clos au 31 octobre, est calculé par tranche de la façon suivante :

Jusqu'à 3 500 000 € le taux de 2 % est appliqué.

Sur la partie du prélèvement au-delà

de 3 500 001 € à 4 000 000 €	le taux est de 4%.
De 4 000 001 € à 4 600 000 €,	le taux est de 6%
De 4 600 001 € à 5 000 000 €	le taux est de 8%
De 5 000 001 € à 7 000 000 €	le taux est de 12%
Pour la partie au-delà de 7 000 001 €	le taux est de 15%

- Le Casino doit être un acteur actif du développement culturel et touristique. Dès lors, la Société organise toute l'année au sein du Casino des spectacles, concerts, soirées et évènements susceptibles d'intéresser tant la clientèle de passage que celle des résidents, et destinés à favoriser l'attractivité du Casino et de la Ville de Briançon.

Nombre d'entrées dans le casino :

Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016	Exercice 2016/2017	Exercice 2017/2018	Exercice 2018/2019
51 302	54 052	60 491	58 155	58 343

On constate une très légère augmentation du nombre d'entrée + 188 soit 0,3 % par rapport à l'année précédente.

Nombre de couverts [restaurant(s) du casino] :

Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016	Exercice 2016/2017	Exercice 2017/2018	Exercice 2018/2019
9 921	9 028	12 144	13 185	12 278

On constate une diminution significative du nombre de couverts (- 907) par rapport à l'exercice précédent, soit une baisse de 6,88 %. Cependant, grâce à l'augmentation du ticket moyen (+ 1 €) et du chiffre d'affaires du bar, la diminution du nombre de couverts n'impacte pas le chiffre d'affaires restauration.

- **Compte rendu financier**

Évolution du chiffre d'affaires :

	N-1	N	ECART N/N-1
Produit Brut Machines à sous	2 335 K€	2 401 K€	66 K€
Produit Brut Jeux de tables	619 K€	59 K€	29 K€
Chiffre d'affaires restauration	359 K€	397 K€	38 K€
Chiffre d'affaires hébergement	/	/	/
Chiffre d'affaires Autres	19 K€	22 K€	3 K€
Total Chiffre d'affaires BRUT	3 332 K€	3 410 K€	78 K€
Prélèvement	860 K€	888 K€	28 K€
CA NET	2 472 K€	2 522 K€	50 K€

L'activité sur l'exercice 2019 affiche une progression du chiffre d'affaires net de

+ 2,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principale due à la hausse du produit brut des machines à sous, expliqué par l'ajout de nouveautés et par l'augmentation des entrées, ainsi qu'au chiffre d'affaires restauration, malgré une diminution sensible du nombre de couverts. On constate une légère diminution du produit brut jeux de tables liée à une baisse en PBJ des jeux traditionnels. Il est à noter que les gains clients ont été plus importants par rapport à l'année dernière.

Historique sur cinq ans :

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'affaires brut	3 410	3 332	3 100	3 072	2 870	14 670
Résultat Net	13	46	47	20	- 111	- 465

- **Compte-rendu technique :**

Le Casino de Briançon accueille tout au long de l'année des animations. En 2019 le Casino a organisé, entre autres, 10 concerts lyriques dédiés à Offenbach et aux grands maîtres de la musique, 6 thés dansants, 12 lotos, des diners thématiques (soirées espagnole, orientale, bouillabaisse party etc.), des concerts gratuits grands public, des soirées à thème, 1 soirée cabaret, des animations calendaires, des jeux hebdomadaires, etc.

Outre l'offre de jeux et de loisirs proposées au Casino tout au long de l'année, l'établissement dispose de deux salles polyvalentes qui ont pu accueillir diverses manifestations qui ont contribué à l'attractivité de la ville.

Au total c'est plus de 200 jours d'animation par an proposés par le casino.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession notamment son article 52 qui prévoit que « le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ».

Vu le décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Vu l'avis favorable émis par la commission consultative des services publics locaux réunie le 15 septembre 2020 ;

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2019.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC 1 DEL
2020.10.01/111

PUBLIÉ LE

14 OCT. 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Arnaud MURCIA



Rapport du Delegataire
Exercice 2018/2019

**Circus CASINO
BRIANÇON**

Société du Casino de Briançon

Casino Circus de BRIANCON

7, Avenue Maurice Petsche

05100 BRIANCON



Sommaire

Introduction

- Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- Renseignements juridiques sur l'exploitation

I- Comptes retraçant les opérations

I.1- Rapport financier

I.2- Patrimoine

II- Qualité du service

II.1- Mesures de la qualité

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

III.2- Compte-rendu technique

IV- Perspectives

Documents joints

Arrêté notifiant l'évolution du contrôle direct de la société du Casino de Briançon
Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Note sur la restauration et séminaire

- Introduction -

A/ Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

1- Article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 :

Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

2 – Article 33 du décret du 1^{er} février 2016 :

I. - Le rapport prévu par l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1^{er} juin.

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend, notamment :

1° Les données comptables suivantes :

- a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;
- b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

2° Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir d'indicateurs, proposés par le concessionnaire ou demandés par l'autorité concédante et définis par voie contractuelle.

II. - Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, le rapport comprend également :

1° Les données comptables suivantes :

- a) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé, comportant notamment une description des biens et, le cas échéant, le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- b) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession ;
- c) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé ;
- d) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public ;

2° Une annexe comprenant un compte rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service, notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation.

2- Articles du Cahier des Charges

Titre V-Contrôle et Sanctions- art.30

Le rapport relatif à la concession comporte notamment :

- un compte-rendu technique,
- un compte-rendu financier,
- une annexe permettant à la collectivité d'apprécier les conditions d'exécution et la qualité du service public.

Le compte-rendu technique comprend une information sur les points suivants :

- les effectifs et qualification du personnel,
- les travaux d'entretien, de renouvellement ou de modernisation, effectués pendant l'exercice écoulé,
- l'évolution générale de l'état des ouvrages, installations, équipements et matériels et le programme des travaux à effectuer dans l'année en cours.

Le compte rendu financier retrace la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public, présente la totalité des charges et produits avec leur évolution par rapport à l'année précédente, ainsi que le compte d'exploitation. Les comptes sont établis conformément au plan comptable général et au guide comptable des entreprises concessionnaires de service public.

B) Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société du Casino de Briançon (S.C.B), exploitant le casino de Briançon est une société par actions simplifiée au capital de 225 000 € dont le siège social est situé 7 avenue Maurice Petsche à Briançon (05100), inscrite au RCS de Gap sous le n° 428 922 074.

Depuis, le 30 Mars 2016, Le Groupe Barrière a cédé l'intégralité des parts de la Société d'Expansion Touristique de Briançon (S.E.T.B) à la Société Franco Belge des Casinos (S.F.B.C).

SFC et Circus Leisure SA se sont en effet convenues de procéder à l'acquisition de la Société au travers d'une société nouvelle dont la dénomination serait « Société Franco-Belge de Casinos – SFBC ». Elle est constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée de droit français, avec un capital social de 1.000.000 euros, réparti entre SFC et Circus Leisure SA (ou une autre société de son groupe) à hauteur de 49% pour SFC et 51% pour Circus Leisure SA.

La société Française de Casinos est une société anonyme au capital de 14.004.292,50 euros, ayant son siège social 14, rue d'Antin, 75002 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 393 010 467. Le Président du Conseil d'administration est Monsieur Pascal Pessiot. La société est cotée sur le marché Alternext Paris, spécialisée dans la gestion de casinos en France.

Le Groupe SFC détient et exploite cinq casinos en France :

- Casino de Châtel Guyon (63) – comprenant également un restaurant
- Casino de Gruissan (11) – comprenant également un hôtel et un restaurant
- Casino de Collioure (66) – comprenant également un restaurant
- Casino de Port-La-Nouvelle (11)- comprenant également un restaurant et une discothèque

Les casinos exploités par SFC sont des établissements de taille moyenne, équivalente à celle du casino de Briançon exploité par la Société. Le PBJ global réalisé par ces établissements pour l'année 2016-2017 est de 18.2 millions d'euros environ. (incluant les entités de Port Leucate, Briançon et Carnac).

La société Circus Leisure SA est quant à elle une société anonyme de droit belge au capital de 11.773.000,00 euros, ayant son siège social 13D, Route du Condroz à 4100 Bonnelles, Belgique sous le numéro d'entreprise 0459.573.924, représentée par ses administrateurs délégués Messieurs Emmanuel Mewissen et Nicolas Leonard.

A ce jour, la société Circus Leisure exploite deux casinos en Belgique:

- Casino de Namur – comprenant également un hôtel et un restaurant
- Casino de Spa – comprenant également un restaurant

Le 06 Novembre 2018, Ardent Group demande l'autorisation aux autorités de contrôle de racheter les parts à hauteur de 49 % à la Société Française des Casinos dans la Société Franco-Belge de Casino.

Le 16 Avril 2019, la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques autorise ce rachat, Ardent Group est désormais détenteur de la totalité des parts de la Société du Casino de Briançon.

La convention de délégation de service public a été signée le 16 septembre 2010 pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} octobre 2010, expirant le 30 septembre 2030.

3 avenants ont été conclus, portant sur le prélèvement à employer :

- avenant 1 signé le 23 septembre 2013
- avenant 2 signé le 16 décembre 2013
- avenant 3 signé le 08 juillet 2015

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 01 Octobre 2019 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2024.

I- Comptes retraçant la totalité des opérations

I.1- Rapport financier

Principes et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2005 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les Principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le cabinet Ernst & Young Audit (Tour Ernst & Young, 11 Allée de l'Arche – 92037 Paris La Défense Cedex)

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur. Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectées directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Copie des tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

Le produit brut des jeux des casinos français a crû de 4,88 % au cours de leur exercice 2018-2019, à 2,4 milliards d'euros. Cette cinquième augmentation annuelle consécutive est aussi la plus élevée depuis dix-sept ans. Le secteur s'est relancé après avoir plongé à la fin des années 2000.

En difficulté à la fin des années 2000 et au début de la décennie, le secteur des casinos confirme son rétablissement et voit sa croissance s'accélérer. Une accélération qui témoigne de la profonde transformation orchestrée ces dernières années.

Le bilan d'activité pour 2018-2019 (exercice à fin octobre) fait état d'un produit brut des jeux (pbj) - le montant des revenus déduit de la différence entre les mises et les gains des joueurs - pour l'ensemble des casinos de 2,42 milliards d'euros, soit son plus haut niveau depuis onze ans et une augmentation de 4,88 %. Une cinquième augmentation annuelle consécutive mais aussi la progression la plus élevée depuis 2001-2002 !

Dynamisme généralisé

La croissance du secteur est d'autant plus spectaculaire que le nombre de casinos est quasi stable depuis 2015. Avec 202 établissements, le parc a gagné une unité l'an passé et reste identique à celui d'il y a quatre ans. La croissance est aussi relativement générale dans la mesure où 150 casinos ont vu leur pbj augmenter, contre 101 l'année précédente.

Cette situation est d'autant plus saine qu'elle traduit en premier lieu une augmentation de la fréquentation avec total d'entrées approchant 33,5 millions, en hausse de 2,44 %. De plus, et c'est un autre élément crucial, l'activité se diversifie et le poids des machines à sous tend à se réduire : les bandits-manchots ont certes généré un peu moins de 84 % du pbj total en 2018-2019, mais cette part s'est contractée. Elle est même en deçà de la moyenne nationale chez les deux plus gros acteurs, Barrière, lequel compte six casinos dans le « Top 10 » - trustant notamment les quatre premières places (Enghien-les-Bains, Blotzheim, Toulouse, Bordeaux), et Groupe Partouche.

Succès des jeux électroniques

Cette dilution de la part des machines à sous s'explique largement par le succès des jeux électroniques - roulette anglaise, blackjack, poker -, qui génèrent désormais près de 9 % des revenus des casinotiers, dépassant clairement les jeux de table traditionnels (près de 7 % du pbj).

L'introduction, à la fin des années 2000, de formes électroniques de jeux traditionnels est l'un des facteurs du rétablissement du secteur. Celles-ci ont élargi et rajeuni la clientèle en rendant l'accès au jeu plus facile. Par ailleurs, les opérateurs se sont remis en cause en repensant l'expérience-client, les services autour du jeu - restauration -, leur marketing, et en investissant.

Impératif

Ce coup de frais a également porté sur les machines à sous dont les dernières générations empruntent à l'univers des jeux vidéo, une autre manière de rajeunir le public. De son côté, Joa, le numéro trois français, a également innové en matière de design de ses nouveaux établissements, tout en participant à la consolidation du secteur.

Alors que leur modèle a été revisité, les casinotiers sont aussi en quête de nouveaux relais de croissance. Ainsi, la plupart des principaux opérateurs ont jeté leur dévolu sur le nouveau marché des clubs de jeux parisiens, Joa ayant ouvert le sien le 15 janvier. Le e-sport suscite par ailleurs de l'intérêt, chez Barrière notamment. Si le temps est au beau fixe, que la crise des « gilets jaunes » a été traversée sans encombre, la profession suit de près les mouvements d'une Française des Jeux désormais privatisée.

Les événements qui ont perturbé le marché dans la deuxième moitié des années 2000 sont à ranger au rayon des mauvais souvenirs : contrôle de l'identité à l'entrée des établissements (2006) ; interdiction de fumer (2008) ; crise économique ; alourdissement de la fiscalité.

Concernant le casino Circus de Briançon, l'activité sur l'exercice 2018/2019 affiche une progression de chiffre d'affaires Net de 102.02% par rapport à l'exercice précédent.

Evolution du Chiffre d'Affaires

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	2.335 K€	2.401 K€	66 K€
Produit Brut Jeux de tables	619 K€	590 K€	29 K€
Chiffre d'Affaires Restauration	359 K€	397 K€	38 K€
Chiffre d'Affaires Hébergement			
Chiffre d'Affaires Autres	19 K€	22 K€	3 K€
Total Chiffre d'Affaires BRUT	3.332 K€	3.410 K€	78 K€
Prélèvement	860 K€	888 K€	28 K€
CA NET	2.472 K€	2.522 K€	50 K€

Evolution du produit brut machines à sous

Augmentation du produit brut des MAS expliquée par l'ajout de nouveautés, et par l'augmentation du nombre d'entrées.

Evolution du produit brut des jeux de tables

Légère baisse du PBJ jeux de Table, malgré une constante évolution des jeux électroniques 2018/2019 près de 325 K€ en Produit Brut Jeux (+16.9%). Les Jeux traditionnels (BlackJack et Roulette Anglaise), ont baissé de -20 % en PBJ, les gains clients ont été plus importants par rapport à N-1.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

Constante évolution du CA restauration, belle activité séminaire et groupe. On note une réelle satisfaction de l'offre de la Brasserie du Casino, avec un rapport qualité/prix conforme aux attentes locales. A noter une augmentation du CA Bar (+20%), amélioration de l'offre, la carte des cocktails et du confort client. Le PMU mis en place en Novembre 2018 est générateur de consommations Bar/Restaurant.

Evolution des charges

La poursuite de la politique de maîtrise des charges d'exploitation au travers de la stricte optimisation des coûts de fonctionnement, tout en préservant la qualité de service, a permis de maîtriser le niveau des charges.

I.2- Patrimoine

Description des locaux exploités par le Casino

Le bâtiment du casino, d'une superficie totale de 1800m², relève du domaine public communal de la Ville. La SCB l'occupe en vertu d'une convention de mise à disposition du domaine public communal nécessaire à l'exploitation du casino, signée en date du 16 septembre 2011.

Il est composé des espaces suivants :

- Au rez-de-chaussée, un hall d'entrée qui dessert, sur la gauche la salle du restaurant, les locaux cuisine et, sur la droite, la salle des Machines à sous où se situe le bar.
- Dans le prolongement du hall, se trouve la salle de spectacle à gauche et sur la droite, le salon des jeux.
- Les locaux techniques sont situés entre le salon des jeux et la salle des Machines à sous.
- Au premier étage, se trouve la partie administrative, le TGBT, le PC Sécurité, les vestiaires et les bureaux de la direction.

Etat des immobilisations

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

Investissements réalisés

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné le remplacement de Machines à Sous, et la maintenance du Bâtiment

Dotation aux amortissements

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrit dans la partie I-1 Principes et méthodes.

Charges liées à la conservation du patrimoine

L'établissement emploie 1 personne affectée à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 91 067 € en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Situation des biens de retour, de reprise du service délégué et biens propres :

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 3.232.979 €.
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 2.445.776 €.
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 787.203 €.

II- Qualité du service

Réglementation des jeux

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretien des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe. Les procédures mises en place par le groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non du Groupe SFBC (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

II.1- Mesures de la qualité de service

II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino

<u>Exercice 2018/2019</u>	<u>Exercice 2017/2018</u>
58343	58155

II.1.2- Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

<u>Exercice 2018/2019</u>	<u>Exercice 2017/2018</u>
12278	13185

Baisse du nombre de couverts n'impactant pas le CA.

II.1.4- Commentaires autres activités

Artistique et Culturel

Le Casino de Briançon sous la marque Circus Casino de Briançon est ouvert 7 jours sur 7 tous les jours de l'année.

Outre son offre de jeux, le Casino est l'un des rares établissements briançonnais à proposer des animations tout au long de l'année, en poursuivant une programmation de qualité. Quelques exemples sur l'exercice en cours :

- Thé dansant, concert...
- Organisation de jeux hebdomadaires
- Animations calendaires (Beaujolais nouveau, St Sylvestre, Epiphanie, Chandeleur, St Valentin, Pâques, Fête de la Musique...)
- Jeux avec tirage au sort.

Au total, c'est plus de 200 jours d'animations par an proposé par le casino.

Lieu de réunion des sociaux-professionnels et des particuliers

Les salles polyvalentes du Casino sont également équipées de vidéoprojecteurs, de 2 écrans, de micros sans fil.

L'une d'elle bénéficie d'un accès direct au restaurant du Casino. Elle est devenue le cadre privilégié de séminaires professionnels ou de banquets privés.

II.1.6- Observations significatives de clients sur le registre :

Des observations très positives sur l'accueil des équipes, sur les événements et animations proposés à notre clientèle.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

II.2.1- Accueil, informations et suivi des usagers :

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des usagers.

Dans le cadre de la démarche de qualité de service « As de l'accueil » tous les employés et managers du casino ont été sensibilisés et formés pour recevoir le client dans les meilleures conditions. Les équipes de l'établissement ont identifiés les éléments pour maintenir et améliorer le confort et le service du client (attitude, attention et action). Pour ce faire, informer, orienter, conseiller et appréhender les besoins des visiteurs sont les préoccupations majeures des employés et managers du casino afin de présenter une qualité de service irréprochable. Des formations sont par ailleurs tenues pour maintenir et améliorer la qualité de service.

Prévention pour un jeu responsable

1. Politique de prévention avec le groupe CCF

En rapport à la cession du Casino de Briançon au groupe SFBC, nous collaborons désormais avec l'organisme ADICTEL pour la prévention aux risques d'abus de jeu. Nous avons reçu toute la campagne d'affichage et d'information pour la clientèle. Les éléments ont été mis en place.

Nous gardons un référent opérationnel qui est un Membre du Comité de Direction ou le Directeur Responsable pour être un interlocuteur privilégié sur la prévention au risque d'abus de jeu. Cette personne est chargée de dispenser la formation aux collaborateurs nouvellement embauchés sous 90 jours comme le prévoit la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, lors des réunions de service (3 à 4 par an), le sujet de la prévention aux risques d'abus de jeu est régulièrement évoqué.

Enfin, 3 à 4 fois par an, nous maintenons des commissions « Abus de jeux » où plusieurs collaborateurs sont présents de façon à échanger sur ce domaine important.

DISPOSITIF ADICTEL

Les étapes du dispositif **ADICTEL** de prévention et d'aide aux joueurs sont :

- ✓ Information, publicité, promotion du service gratuit (500 000 dépliant et affiches par an).
- ✓ Mise à disposition d'un numéro gratuit 24h/24 : **0805 02 00 00** : plus de 110 conseillers formés répartis sur le territoire national.
- ✓ **ECOUTE**: une écoute psychologique gratuite 7j/7 par des professionnels salariés ADICTEL.
- ✓ **LIMITATIONS**: prise de rendez-vous dans les salles de jeu pour fixer les limitations (financière et/ou géographique) en temps réel, à proximité du lieu d'habitation du joueur.
- ✓ Identification du joueur pour le reconnaître et l'aider.
- ✓ **SUIVI**: préconisation d'un suivi psychologique et/ou psychiatrique avec remboursement du 1er rendez-vous à titre incitatif.
- ✓ Possibilité d'une interdiction volontaire locale (ANPR) ou nationale.
- ✓ Suivi des cas, traitement statistique, communication institutionnelle et européenne.
- ✓ Formation des psychologues et psychiatres aux spécificités de la pathologie du jeu.

ADICTEL est un centre de Formation agréé pour des stages de sensibilisation des personnels de casino à la prévention.

L'efficacité de ce système repose sur un partenariat actif entre Adictel, l'opérateur de jeux, les pouvoirs publics.

LE PACKAGE ADICTEL

CENTRE D'APPELS

- Tous les appels clients sont totalement gratuits depuis un poste fixe
- Des conseillers disponibles, 7 jours sur 7
- La formation de vos employés désignés à la méthode ADICTEL
- Le Portail METAMODERATEUR www.adictel.com

COMMUNICATION

- Conception et mise à disposition des affiches avec le numéro gratuit
- 450 000 dépliants et affiches à la disposition des casinos
- Obtention des labels ADICTEL (Jeu responsable) – FAIRPLAYERS (éthique)

TECHNOLOGIE ET REPORTING

- La plateforme technologique en temps réel
- Le suivi clients, la traçabilité
- Le reporting

SUPPORT (gestion du risque)

- Environnement juridique ADICTEL, votre externalisation du risque
- Prise en charge des relations médias (radio, TV, presse)
- Echanges avec tous les opérateurs de jeu
- Echanges et représentation auprès des institutions européennes et nationales.

Questionnaire d'auto évaluation

identifiant* :(* Prénom + 3 premières lettres du nom)

A conserver par le MCD et à communiquer avec la feuille de suivi à ADICTEL 11 ter rue, Jean Edeline 92500 Rueil Malmaison, ou fax : 01 72 74 73 70

1. Avez-vous déjà manqué votre travail pour aller jouer ?
2. Le jeu a-t'il affecté votre vie familiale ?
3. Le jeu affecte t'il votre réputation ?
4. Vous êtes vous déjà senti coupable après avoir joué ?
5. Avez-vous déjà joué pour payer vos dettes ?
6. Le jeu diminue-t-il votre ambition et votre efficacité ?
7. Après avoir perdu, sentez-vous que vous devez retourner dès que possible regagner l'argent perdu ?
8. Après avoir gagné, éprouvez-vous le besoin urgent de retourner jouer ?
9. Jouez-vous souvent jusqu'au dernier sou ?
10. Avez-vous déjà emprunté pour pouvoir jouer ?
11. Avez-vous déjà vendu quelque chose pour pouvoir jouer ?
12. Avez-vous déjà été réticent à l'idée d'utiliser l'argent des jeux pour d'autres dépenses ?
13. Jouer vous rend-il moins attentif à votre famille ?
14. Avez-vous déjà joué plus longtemps que prévu ?
15. Avez-vous déjà joué pour fuir des soucis ou l'ennui ?
16. Avez-vous déjà commis un acte illégal pour financer vos jeux ?
17. Avez-vous de la difficulté à dormir à cause du jeu ?
18. Une déception, une frustration ou une dispute vous ont-ils déjà poussé à jouer ?
19. Avez-vous déjà eu le besoin de jouer pour célébrer un événement heureux ?
20. Avez-vous déjà considéré vos habitudes de jeu comme auto-destructrices ?

quotation du test * : Ce questionnaire vous permet de vous situer quant à vos habitudes de jeu. Une réponse affirmative à plus de 7 questions démontre une perte de contrôle face au jeu et peut dévoiler un problème de jeu excessif. Si tel est votre cas, nous vous encourageons à prendre contact avec un spécialiste du jeu.

QUI CONSULTER ?

➤ PSYCHOLOGUE

Si vous estimez que votre problème de jeu est lié à une problématique plus générale en rapport avec votre histoire personnelle...

Une visite chez un psychologue serait adaptée.

➤ PSYCHIATRE

Si vous estimez que votre problème de jeu est associé à d'autres troubles, tels que dépression, consommation excessive d'alcool, troubles obsessionnels, trouble du sommeil, trouble de l'appétit, angoisses, agressivité ...

Une visite chez un psychiatre serait plus appropriée.

Contacts Utiles

❖ **Guichet de la Banque de France ou secrétariat de la commission de surendettement** dont vous dépendez.

❖ **CMP (Centres Médico-Psychologiques)** de votre département.

❖ **Le correspondant local des Courses et Jeux *:**

(* à compléter par le conseiller)

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Formulaire de bilan gratuit

1ère consultation remboursée par ADICTEL dès retour de ce document dûment rempli à ADICTEL, 11 ter rue, Jean Edeline 92500 Rueil Malmaison,, tel 01 72 74 82 75. contact@adictel.com

Remis par

ESPACE PRATICIEN

Nom :	Prénom :	
Psychologue <input type="checkbox"/>	Psychiatre* <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autres.....
Adresse du cabinet :	Téléphone :	
Code postal :	Ville :	
Date de la consultation :	Prix de la consultation* :	

ESPACE CLIENT

Nom :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Code postal :	Ville :

*Psychiatre : Joindre le décompte des remboursements fourni par votre centre de sécurité social

Signature Client
Cachet

Signature Praticien /

***Le montant de la consultation doit être avancé par le client.**

Suivi du Rendez-vous

A compléter par le conseiller à la suite de l'entretien avec le joueur, et à faxer avec le questionnaire à ADICTEL au 01.72.74.73.70 ou à renvoyer par courrier au 11 ter rue, Jean Edeline 92500 Rueil Malmaison, Cette fiche nous est nécessaire pour un bon suivi des rendez-vous et de la démarche de prévention mise en place dans les casinos.

Identifiant ou nom du joueur : _____

Numéro de téléphone : _____

Casino / lieu du rendez-vous : _____

Date et heure du rendez-vous : _____

Nom et fonction du conseiller : _____

Le joueur s'est-il présenté au rendez-vous convenu ?

Oui Non

Si oui,

Durée du rendez-vous : _____

Quelles mesures ont-été prises en accord avec le joueur ?

Identification du joueur excessif par les membres du personnel

Limitation du change de jetons

Limitation des moyens de paiement Carte bancaire

Chèques

Demande d'ANPR avec courrier

sans courrier

Contact avec d'autres casinos de la région (lesquels ? _____)

Le client souhaite-t-il se faire interdire au niveau national ?

Oui Non

Le joueur a-t-il envisagé de se faire accompagner dans sa démarche par un spécialiste (psychologue, psychiatre) ?

Oui Non

Le joueur a-t-il mentionné être déjà suivi psychologiquement pour son problème de jeu ?

Oui Non

Commentaires sur l'entrevue :

LIMITATION VOLONTAIRE D'ACCES

Je soussigné(e) :

Monsieur, Madame, Mademoiselle _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ / _____

A _____

- Souhaite pour des raisons personnelles, adopter une pratique du jeu responsable.

En conséquence, je m'engage à ne plus entrer ou tenter d'entrer dans l'espace de jeux du Casino Circus de Briançon à compter de la signature des présentes et jusqu'au _____

Ma limitation d'accès sera effective le lendemain de la signature des présentes et me permettra _____ d'accéder au _____ maximum à _____ visites par mois (sur une journée d'ouverture du casino sans limitation du nombre d'entrées sorties).
Aucun report de crédit d'un mois sur l'autre ne sera comptabilisé.

- Je reconnais que le présent engagement devient caduc à effet immédiat (i) si je demande une interdiction nationale en sollicitant les services compétents du ministère de l'intérieur, et si le directeur responsable du casino Circus de Briançon m'exclut au titre de l'article 24 de l'arrêté du 14 mai 2007.

- Je reconnais avoir été informé(e) qu'une copie des présentes pourrait être communiquée à la direction de la police judiciaire- courses et jeux.

- Aide extérieure :

J'ai pris connaissance qu'une aide psychologique pourra m'être apportée par mon médecin traitant ou que je pourrai aussi m'adresser à un centre d'appel spécialisé « Addictel » référencé au **0805 02 00 00**. Pour plus d'information voir site : « www.adictel.fr ».

Fait le _____

(en 2 exemplaires)

Lu et approuvé

Signature

Les informations recueillies dans le présent engagement font l'objet d'un traitement informatisé et bénéficient de la protection de la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978 et notamment son article 27. Elles sont confidentielles et ne seront pas divulguées à des tiers sans consentement de votre part. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'un droit d'opposition à la transmission de ces informations à tout tiers. Pour exercer ce droit adressez-vous au directeur responsable de l'établissement.

Le jeu est une activité volontairement choisie par le joueur, qui vient chercher au Casino une distraction, évasion et plaisir. Vous pouvez gagner ou perdre : vous êtes libre d'arrêter de jouer à tout moment, dès que vous le décidez

Levée L.V.A

Je soussigné(e) :

Monsieur, Madame, Mademoiselle _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ / _____

A _____

- Souhaite lever ma limitation volontaire d'accès souscrite en date du _____ .

Cependant, j'ai bien pris connaissance que mon retour en salle de jeux ne sera effectif qu'un mois après ma demande de réintégration. (ex : le 12/04/2017 pour une demande le 12/03/2017).

- Je reconnais que le présent engagement devient caduc à effet immédiat (i) si je demande une interdiction nationale en sollicitant les services compétents du ministère de l'intérieur, et si le directeur responsable du casino Circus de Briançon m'exclue au titre de l'article 24 de l'arrêté du 14 mai 2007.

- Je reconnais avoir été informé(e) qu'une copie des présentes pourrait être communiquée à la direction de la police judiciaire- courses et jeux.

- Aide extérieure :

J'ai pris connaissance qu'une aide psychologique pourra m'être apportée par mon médecin traitant ou que je pourrai aussi m'adresser à un centre d'appel spécialisé « Addictel » référencé au **0805 02 00 00**. Pour plus d'information voir site : « www.addictel.fr ».

Fait le _____

(en 2 exemplaires)

Lu et approuvé

Signature

Les informations recueillies dans le présent engagement font l'objet d'un traitement informatisé et bénéficient de la protection de la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978 et notamment son article 27. Elles sont confidentielles et ne seront pas divulguées à des tiers sans consentement de votre part. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'un droit d'opposition à la transmission de ces informations à tout tiers. Pour exercer ce droit adressez-vous au directeur responsable de l'établissement.

Le jeu est une activité volontairement choisie par le joueur, qui vient chercher au Casino une distraction, évocation et plaisir. Vous pouvez gagner ou perdre : vous êtes libre d'arrêter de jouer à tout moment, dès que vous le décidez.

Reporting Jeu Responsable de l'exercice 2018-2019

FORMATION Exercice 2018/2019	
Nombre de sessions de formation	1
Nombre de collaborateurs formés	2
SUIVI CLIENTS	
Nombre de réunions "Commission Interne Jeu Responsable" du casino	1
Nombre d'entretiens formalisés avec les clients (entretiens en privé ou appels téléphoniques)	2
Nombre de contrats de LVA signés	12
Nombre d'exclusions volontaires liées à l'abus de jeu	3
Nombre de réintégrations suite aux exclusions	0

Accueil et Informations données aux clients

Les axes de formation de notre personnel ont prioritairement portés sur le management, l'accueil du client, dans le cadre de notre métier (réglementation des jeux, protection du joueur) au contact de la clientèle

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.

Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration et les activités artistiques et culturelles.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels :

- des insertions dans la presse quotidienne régionale,
- des spots publicitaires sur les radios locales et/ou télévision locale,
- des campagnes d'affichage,
- des campagnes SMS pour des communications ciblées
- la diffusion des informations sur les réseaux sociaux,
- l'impression bimestrielle du programme des animations « CasinoNews ».

Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

La liste des allergènes et la provenance de nos viandes est également à la vue de nos clients en salle de restaurant.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeux qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

Chaque établissement du Groupe SFBC est doté d'un manuel de Procédures internes relatif à la lutte contre le blanchiment dans lequel on retrouve les règles générales émanant de notre autorité de tutelle. De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux. Les points suivants ont été déclinés dans le rapport de 2017/2018 du Casino :

A) Référents de l'établissement

Pour le casino Barrière de Briançon : les référents sont :

- Déclarant : Philippe Escuer
- Correspondant : Maryse Leconte

B) Actions de formations réalisées dans mon casino en 2018/2019

– Nombre de formations dispensées en 2018/2019 : 4

- Formation Anti-blanchiment d'argent effectuée par Monsieur Philippe Escuer (Directeur Responsable) lors de l'assemblée générale à l'ensemble des collaborateurs le 18/12/2018.
- Formation effectuée à chaque entrée de nouveau collaborateur. Le support est paraphé et classé dans les dossiers du personnel. Chaque support est également affiché dans chaque service et systématiquement rappelé à chaque réunion de service.

C) Dispositifs de surveillance mis en place

Le casino Circus de Briançon a mis en place un comité de surveillance composé de :

- Philippe Escuer, Directeur Responsable.
- Guy Malledant Directeur Machines à sous
- Khaled Damene, Membre du Comité de Direction
- Maryse Leconte, Membre du comité de direction
- Céline Lebreton, Responsable Administrative et Financière
- Isabelle Pavan, Membre du comité de direction, Responsable Animations/ Commercial

Le comité de surveillance veille à la sensibilisation des collaborateurs, notamment des caissiers, les contrôleurs des entrées, les assistants de salle et les croupiers afin de transmettre au comité de lutte anti blanchiment les observations sur les transactions inhabituelles, les changes en grosses coupures, les demandes insistantes de justificatifs de paiement, ou sur tout comportement suspect.

Envois de déclarations de soupçon à TRACFIN

(Cette information est confidentielle)

II.2.2- Règles d'hygiène et de sécurité

Sécurité alimentaire

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)

La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Au casino Circus de Briançon le bureau Veritas intervient une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) a délivré son avis favorable 06 Septembre 2017.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

Enfin, des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SSIAP 1) et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie ont été effectuées cette année 2017.

Une formation intitulée « Sauveteur secouriste du travail » a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Notre établissement est équipé de défibrillateurs automatiques.

Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également

d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public. Un protocole de sécurité formalisé est mis à jour chaque année avec la société BRINKS.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres sont installés et chaque année vérifiée par une société agréée.

II.2.4- Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

Pour le Casino Circus de Briançon

En matière d'action de sensibilisation, l'activation du partenariat avec l'association Les Bouchons d'Amour connaît toujours un franc succès. L'association caritative parrainée par Jean Marie Bigard a pour principe de récolter les bouchons et de les vendre ensuite à une entreprise de recyclage. Tous les produits des ventes sont ensuite reversés en France au profit de personnes handicapées afin de leur venir en aide dans l'achat de matériels. Cela permet également de participer à des opérations humanitaires ponctuelles.

- ✿ Eclairage 100 % led depuis 2016,
- ✿ Diminution de la consommation de papier avec l'installation d'un système de contrôle pour les machines à sous simplifiant les contrôles et les éditions. (Tito)

- ✿ Améliorer le suivi chiffré des volumes de déchets triés au sein des établissements et continuer à diffuser les bonnes pratiques visant à réduire nos déchets.
- ✿ Utilisation de produits d'entretien éco labélisés.
- ✿ Depuis la reprise, nous travaillons essentiellement avec des fournisseurs locaux sur la restauration.

III- Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ

N-1	N	Valeur	%
3332	3410	78	102.34%

I. Récapitulatif des contributions

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>) (Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches)	860	888	28	103.25%
- Compte 471 PAE	0	0	0	0
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville)				

TOTAL PLVT	860	888	28	103.25%
-------------------	-----	-----	----	---------

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
-				
-				

TOTAL CONTRIBUTION				
---------------------------	--	--	--	--

	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation (lorsque la Ville est propriétaire du terrain et/ou des murs) • redevance fixe • redevance variable	59	60	1	101.69%

TOTAL redevance domaniale	59	59	1	101.69%
----------------------------------	----	----	---	---------

II. Historique sur 5 ans

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	3410	3332	3100	3072	2 870	15784
Etat Commune (1)	-1003	-967	-882	-897	-833	-4582
Frais de personnel (2)	-1057	-1055	-1015	-1 009	-1060	-5196
Autres	-1337	-1264	-1156	-1 146	-1088	-5991
Résultat net	13	46	47	20	-111	15

Détail (1)

Prélèvement	888	860	776	793	740
Loyers versés à la ville	60	59	59	59	58
Impôts et Taxes	55	48	47	45	35
Cahier des charges					
Impôt société					
Total	1003	967	882	897	833

(2) : y compris participation

III.2- Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

Programmation dans le casino :

Cette saison 2018/2019 a accueilli :

- Plus de 10 concerts lyriques dédiés à Offenbach et aux grands maîtres de la musique classique
 - 6 thés dansants
 - Des dîners thématiques (soirée espagnole, bouillabaisse party, soirée orientale, et.)
 - 1 soirée cabaret pour le Nouvel An
 - Soirées à Thème comme Tex Mex et Soirée de la Mer
 - Concerts gratuits grand public, Gilles Servat le 4 Novembre 2018 et les Diva Faune le 08 Février 2019
 - 12 lotos
 - des jeux nationaux et tombolas
 - des animations calendaires (St Sylvestre, Chandeleur, St Valentin, Pâques, Fête de la Musique, Fête des mères, Fête des pères)

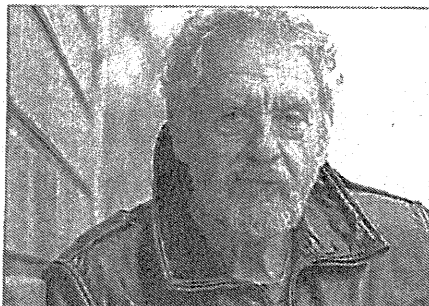
Contribution au développement touristique

Le Casino de Briançon sous la marque Circus Casino de Briançon est ouvert 7 jours sur 7 tous les jours de l'année.

Outre son offre de jeux, le Casino est l'un des rares établissements briançonnais à proposer des animations tout au long de l'année, en poursuivant une programmation de qualité. Quelques exemples sur l'exercice en cours :

- Thé dansant mensuel avec accordéoniste
- Organisation de jeux hebdomadaires
- Animations calendaires (Beaujolais nouveau, St Sylvestre, Epiphanie, Chandeleur, St Valentin, Pâques, Fête de la Musique...)
- Jeux avec tirage au sort.

Au total, c'est plus de 200 jours d'animations par an proposé par le casino.



GILLES SERVAT

Le poète, musicien et écrivain breton à l'impro le samedi 3 novembre

» C'est un ardent défenseur de la culture bretonne armoricaine et d'expressions bretonnes et françaises, mais également d'autres langues celtiques. Gilles Servat, le poète, est notamment connu pour la chanson "La blanche hermine", devenue un symbole en Bretagne et qui a marqué son début de carrière. Il est également un romancier qui a su faire revivre l'épopée celtique et la réalité de la Bretagne armoricaine et a même fait partie des musiciens qui ont participé à l'Héritage des Celtes de Dan Ar Braz. Il sera à Gap ce samedi 3 novembre, à l'impro, à 20 h 30. Il se produira également la veille, à l'Alicazar Sisteron, à 20 h 30, et le dimanche 4 novembre au Circus Casino de Briançon à 18 heures. La billetterie est ouverte.

MUSIQUE | Le Dauphiné Libéré, la radio Alpes 1 et le casino Circus ont des invitations pour vous

Gagnez vos places pour les concerts de Diva Faune et Nessryne...

Le pseudo est moins connu que les morceaux. Pourtant Diva Faune balade son folk pop sur la bande FM depuis deux ans bientôt. "Get Up" et "Shine on my way" cumulent déjà 10 millions de vues sur le Net. Et le duo franco-canadien composé de Yogan Le Fouler-Barthel et Jérémy Benichou sera le vendredi 8 février à 21 heures au Casino Circus de Briançon. Un concert gratuit proposé par l'établissement de jeux et par la radio Alpes 1.

■ Un mail et c'est gagné !

Pour avoir la chance d'assister au showcase, il suffit d'être muni d'une invitation. Et Le Dauphiné Libéré peut vous faire gagner de précieux sésames pour voir sur scène les musi-

ciens-chanteurs de Diva Faune. Il suffit pour cela d'envoyer un mail à l'adresse LDL.Redaction@ledauphine.com

Les premiers messages arrivés seront les premiers récompensés. Nous procéderons à la remise des tickets en fonction de vos disponibilités dans la limite de deux places par personne.

En première partie du concert de Diva Faune, le Casino Circus et la radio Alpes ont invité la jeune artiste haut-alpine Nessryne qui a déjà assuré la première partie de Christophe Willem et dont le nom de cesse de grandir dans le milieu de la chanson.

Faites vite...

Divi Faune a connu un succès rapide avec ses titres "Get up" et "Shine on my way"



ALTITUDE JAZZ FESTIVAL

Chaque jour, retrouvez notre chronique du festival

Lieu de réunion des sociaux-professionnels et des particuliers

Le Casino dispose de matériel technique : video projecteur, écran géant, sonorisation et micros sans fil, répondant aux demandes des séminaires professionnels. Les salles sont modulables et peuvent être mises en configuration conférence ou dîner. Elles sont devenues le cadre privilégié de séminaires professionnels ou de banquets privés.

Voici quelques exemples de clients qui nous ont fait confiance en 2018/2019

- Serre Chevalier Domaine Skiable
- Skimium
- La Halle
- Fédération des Professionnels du Sport
- UPE 05
- Lions Club
- Rotary
- Laboratoires (LIERAC, NUTERGIA...)
- Association des orthopédistes du Sud de la France
- Amicale hospitalière, etc.
- Association de médecine du sport
- IDHA/Foncia

Contribution au monde associatif

Le Casino dispose de deux salles polyvalentes de 270m² et de 250m², répondant aux normes de sécurité, et bénéficiant de matériel de sonorisation, d'éclairage et de scènes.

Ces salles sont utilisées par les associations locales pour diverses animations et par des organismes publics ou privés qui y organisent leurs assemblées générales, congrès, salons ou séminaires ou bien encore des soirées.

La salle est mise à la disposition des associations locales pour les organisations suivantes :

- o Les Bouchons d'Amour 05 (Association Thémis05)
- o Présentation de l'équipe de hockey sur glace des Diables Rouges
- o Répétitions et concerts lyriques Offenbach (association « Culture en Montagne»)
- o Assemblée générale du Basket Ball Briançonnais (association éponyme)
- o Finales des tournois de Poker (association ASPIC Poker)
- o Animations Country (Association Appalaches Country Club)
- o Animations autour de la salsa (Association K'Danse)
- o Représentation théâtrale de l'école Carlhian Rippert
- o Réunions du Rotary Club
- o Don du sang avec l'EFS

Mais aussi l'UTL, le Conservatoire du Briançonnais, le Club Alpin français et l'ESF, les acteurs locaux de la santé ... Nous offrons régulièrement des repas à des associations sous forme de bons cadeaux ou offres lors de tombolas, lotos. Le Casino est également un sponsor important au niveau du sport local (football, Rugby, Hockey sur glace, Basket, événements sportifs ponctuels...)



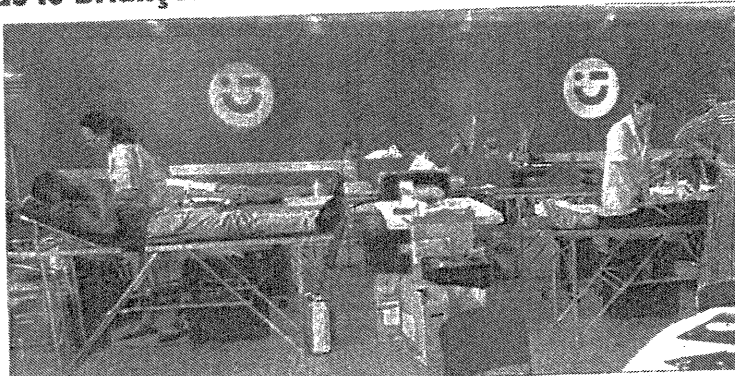
Mardi, en une heure et demie, près de 30 personnes ont bravé la canicule pour donner leur sang au Circus Casino. Elles sont venues en famille. Entre amis. Ou seules. Par solidarité avec les personnes dans le besoin.

« En tout, nous attendions environ 30 personnes. Et elles sont déjà à 16 h 30 ! Nous allons être largement au-dessus de ce chiffre à la fin de la journée », s'enthousiasme Magali Issertide, agent d'accueil. Visiblement, l'appel de l'établissement français du sang (EFS) effectué mi-juillet, après la grave pénurie de dons dont la France a été victime, a porté ses fruits dans le Briançonnais.

« Les contacts ici sont toujours très bonnes. En 2017 nous avons récolté 2 000 poches de sang. Nous sommes dans les temps de passage de l'année dernière », affirme Thérèse Dameocq, médecin.

« La canicule, le mondial de foot et les départs en vacances sont des facteurs qui expliquent cette pénurie. Mais Briançon n'est pas touché. Les touristes et les habitués viennent donner », poursuit-elle.

D'après les chiffres de l'EFS,



Près de 30 personnes ont donné leur sang, mardi après-midi, au Circus Casino. Photo de D.C.F.S.

10 000 dons du sang sont nécessaires chaque jour en France. « En période de manque de dons, il faut toujours avoir un stock acceptable de poches sanguines : l'EFS nous demande d'assurer 12 jours de transfusion. Si on n'a pas ce chiffre, les autres

régions peuvent nous dépanner. C'est vital pour les malades », déclare Magali Issertide.

La prochaine collecte se déroulera aujourd'hui au foyer culturel de L'Argentière-La-Bessée de 16 heures à 19 h 30.

LE CHIFFRE

En milieu, c'est le nombre de malades soignés chaque année, au niveau national, par 16 don du sang, d'après les chiffres de l'EFS (établissement français du sang). La moyenne d'âge des personnes transfusées est de 55 ans.

LDL05ADE111

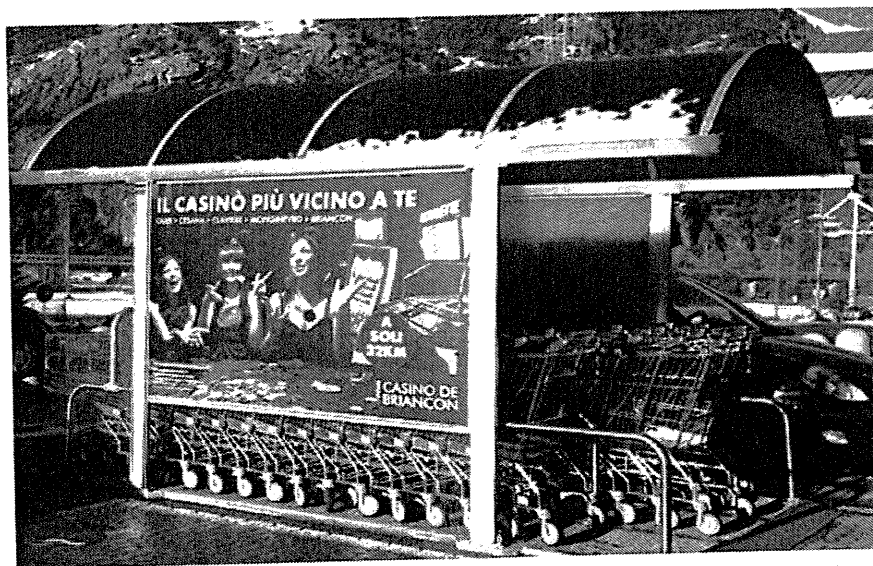
c) Presse et Communications

Les communiqués de presse et informations sont envoyés régulièrement à une trentaine d'adresses des représentants des principaux médias du département. Le bon rapport établi avec la presse permet de divulguer le calendrier des animations, de lancer des spots radios sur les nouveautés, et de ce fait, d'augmenter la notoriété du casino.

Sur ces trois dernières années, le Casino Circus de Briançon a développé sa communication sur différents supports :

Les réseaux sociaux, la page du Casino Circus de Briançon est passée de 600 à + de 2500 « followers » en 3 ans, d'ailleurs certaines publications peuvent atteindre les dix milles vues. Nous utilisons la communication directe par le biais de flyers, programme d'animations, spots Radios et Télévision locales.

Enfin, le Casino travaille beaucoup en collaboration et partenariat avec les stations de skis, les support média on-line, et échanges de visibilité avec des enseignes Italiennes.



d) Opérations Commerciales

Le casino dans son offre commerciale propose ses services et effectue des locations de ses salles, des repas de groupe, des soirées privées. Au total plus de 80 événements (réunions, incentives, salons, colloques, séminaires, dîners de groupe et des buffets, soirées privées) ont eu lieu sur la saison.



3) Restaurant(s) / Bar(s)

a) Cartes et horaires et les jours d'ouverture

*Deux nouvelles cartes par an (saison automne / hiver et saison printemps / été
Ouverture du lundi au dimanche.*

b) Capacité des points de vente :

- Restaurant places assises intérieur : 40 couverts. Extérieur : 30 couverts.
- Bar places assises au comptoir : 12

c) l'activité :

	N-1	N
Nbre de Cvts	13185	12278
Ticket moyen	22 €	23 €
CA TTC	386 K€	450 K€

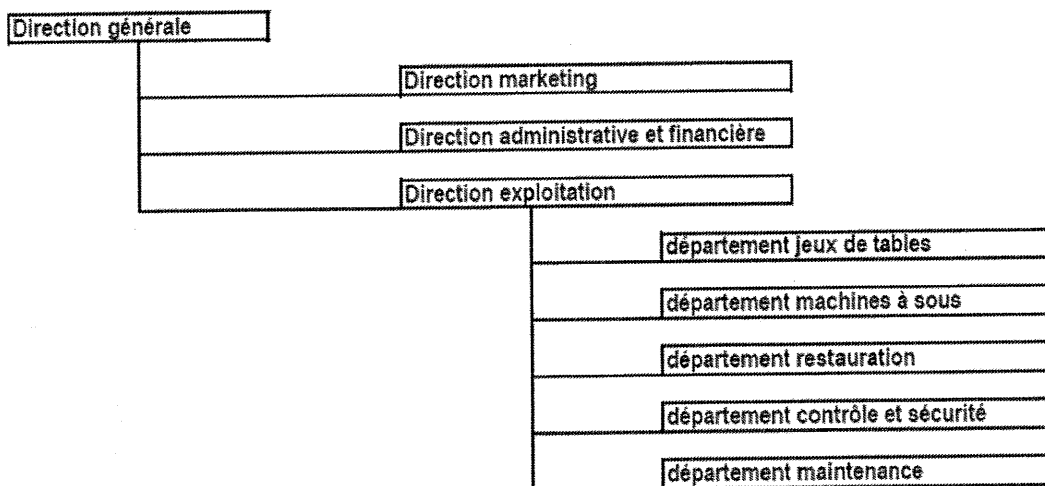
4) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité au 31/10/2019

<i>Administration Maintenance</i>	<i>Jeux de Table</i>	<i>Machines à sous Sécurité-Vidéo</i>	<i>Restauration</i>	<i>Total</i>
4	6	11	7	27

Organigramme de l'établissement (non nominatif)

ORGANIGRAMME ETABLISSEMENT



Autres points

Descriptif du personnel

Le nombre de salarié moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 27 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 0.20% de la masse salariale et 161 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

b) Formations réalisées

- Interne : Programme de prévention aux risques d'Abus de jeu : les nouveaux collaborateurs ont suivi une formation liée à la prévention des risques d'abus de jeu.

- Externe :

Formation SALAMANDRE : Recyclage SSIAP1

Formation DESAUTEL : Exercice sur feux réels

Formation SALAMANDRE : Préparation aux habilitations électriques

Formation SALAMANDRE : Sauveteur Secouriste du Travail

5) Orphelins

Article 22 du cahier des charges :

Conformément aux termes de l'article 42 de l'arrêté du 23 décembre 1959, les différentes sommes et enjeux trouvés sans que l'on sache à qu'ils appartiennent et dénommés « orphelins » sont reversés au Trésor Public, le montant pour l'exercice 2018-2019 a été de : 3172.16 €

6) Mises des différents Jeux exploités sur la saison 2018/2019

Le Casino Circus de Briançon exploite :

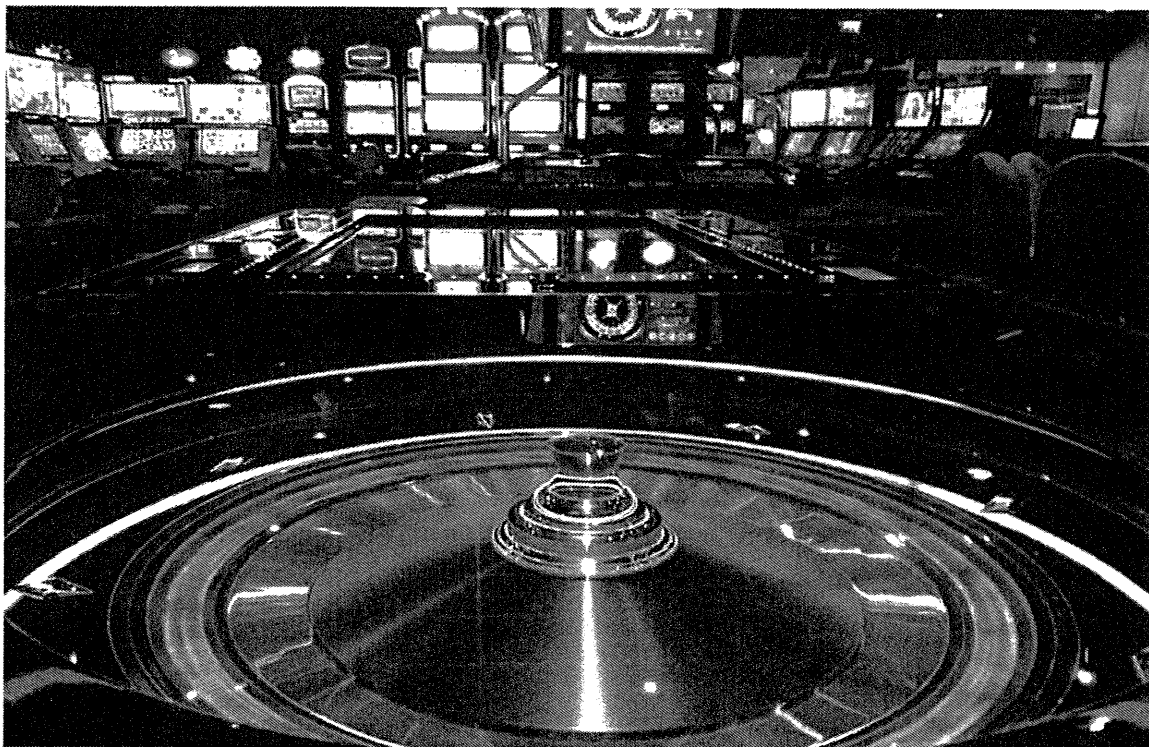
- Le Black jack, la mise minimale est de 2 euros, ouvert tous les soirs dès 21 h jusqu'à la fermeture de l'établissement.
- La Roulette Anglaise, la mise minimale est de 2 euros, elle est ouverte tous les soirs à 21 h jusqu'à la fermeture de l'établissement.
- L'organisation d'un tournoi Texas Holdem Poker, le premier Dimanche de chaque mois
- La Roulette Anglaise électronique, la mise minimum est de 1 euro ouverte dès l'ouverture du Casino à 11 h 00 jusqu'à la fermeture de l'établissement.
- 70 machines à sous composées de machines à sous rouleaux, vidéo et Poker.

Les mises s'étalent de 0.01 centime à 1 euro.

Restauration/bar : cartes et tarifs en annexe

Spectacles

Les tarifs applicables pour nos dîners animations ou dîners spectacles varient entre 10 € et 99 €.



Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

L'activité du Casino Circus de Briançon est sur une tendance de + 2 % au 29 Février 2020.

Le 14 Mars 2020, les instances gouvernementales ont ordonné la fermeture des établissements de loisirs suite la crise sanitaire du Covid 19, par conséquent le Casino de notre commune est fermé.

A cette date nous n'avons pas d'informations sur une éventuelle date d'ouverture prochaine, le Casino Circus de Briançon travaille sans relâche afin de trouver le meilleur consensus possible pour une reprise d'activité permettant à la fois de garantir la sécurité de notre clientèle et de notre personnel conformément à notre protocole sanitaire validé par notre syndicat professionnel tout en restant un lieu de vie, un endroit unique des Hautes Alpes alliant le ludique, la culture et l'associatif.

- Documents joints -

Arrêté notifiant l'évolution du contrôle direct de la société du Casino de Briançon
Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Note sur la restauration et séminaire



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

SOUS-DIRECTION DES POLICES ADMINISTRATIVES
BUREAU DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUX

Affaire suivie par : Maryse VAN DEN BUSSCHE
☎ 01.49.27.31.42
☎ 01.49.27.48.48
✉ maryse.van-den-bussche@interieur.gouv.fr

BEJ N°

Monsieur Emmanuel MEWISSEN
Président de Ardent Group
Ardent Casino International
Rue Saint-Exupéry
17 boîte 13
4460 GRACE-HOLLOGNE
(BELGIQUE)

Paris, le 11 6 AVR. 2019

Monsieur le président,

Par courrier du 6 novembre 2018, vous avez sollicité une autorisation préalable à l'acquisition des 49% des parts de la Société franco Belge de Casinos (SFBC) SAS, détenus par la Société Française de Casinos (SFC) SAS, en vue de la prise de contrôle direct des trois sociétés titulaires des autorisations de jeux aux casinos de Briançon (Hautes-Alpes), Port-Leucate (Aude) et Carnac (Morbihan).

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, l'arrêté autorisant l'évolution du contrôle direct de ces trois sociétés titulaires d'une autorisation d'exploiter un casino au titre de l'article L. 321-1 du code de la sécurité intérieure, résultant de l'opération d'investissement susvisée..

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques
Pour le sous-directeur des polices administratives
Le chef du bureau des établissements de jeux

Nadège TRONEL



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 321-1, L. 323-3 et R.323-1 ;

Vu le code de commerce, notamment son article L. 233-3 ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2017 pris pour l'application de l'article R. 323-1 du code de la sécurité intérieure et fixant les modalités de mise en œuvre du régime d'autorisation préalable pour certains investissements dans les sociétés exploitant des casinos ;

Vu la demande d'autorisation préalable présentée par la société anonyme de droit belge « *Ardent Casino International* » (ACI SA) le 6 novembre 2018 et complétée le 22 février 2019, sollicitant le rachat de 49 % des parts de la société par actions simplifiée de droit français « *Société Franco-Belge de Casinos* » (SFBC SAS) détenues par la société anonyme de droit français « *Société Française de Casino* » (SFC SA), en vue d'acquérir le contrôle direct de trois sociétés exploitantes de casinos détenues à 100% par la SFBC SAS, au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;

Vu l'avis émis par le service central des courses et jeux le 1^{er} avril 2019,

ARRETE :

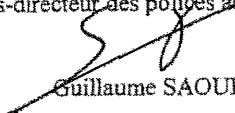
ARTICLE 1^{er} : Est autorisée l'évolution du contrôle direct des trois sociétés suivantes, titulaires d'une autorisation d'exploiter un casino au titre de l'article L. 321-1 du code de la sécurité intérieure, résultant de l'opération d'investissement susvisée :

- la Société du Casino de Briançon (SCB) SAS ;
- la Société du Casino de Carnac (SCC).SAS
- la Société du Casino de Port-Leucate (SCPL) SAS ;

ARTICLE 2 : Le directeur central de la police judiciaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du jour de sa notification à la société *Ardent Casino International* » (ACI SA).

Fait à Paris, le **09 AVR. 2019**

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques
Le sous-directeur des polices administratives

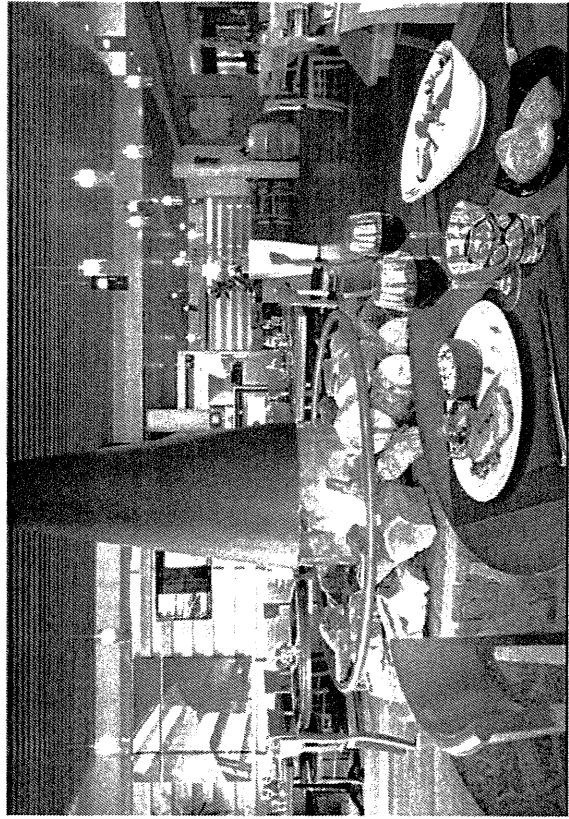

Guillaume SAOUR

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent
dans un délai de deux mois à compter de la date de notification*

Note sur la restauration:

Le Casino Circus de Briançon est composé de trois points de ventes dans le secteur de la restauration :

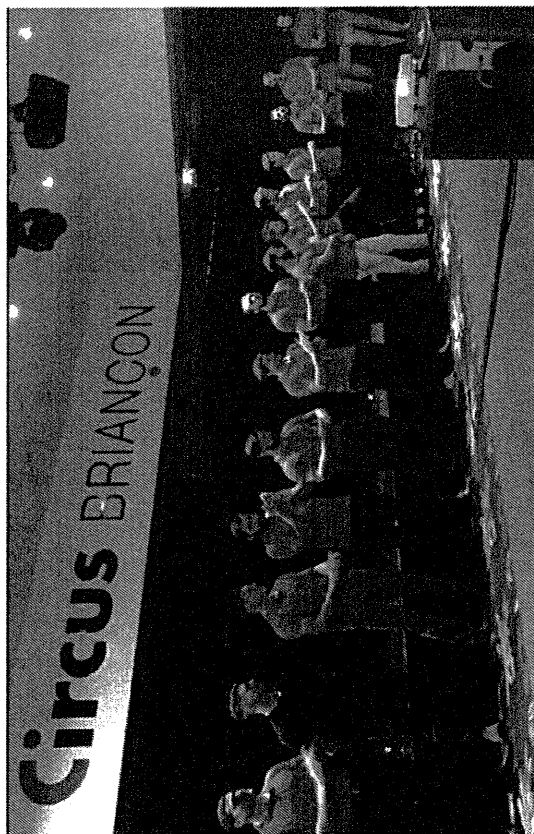
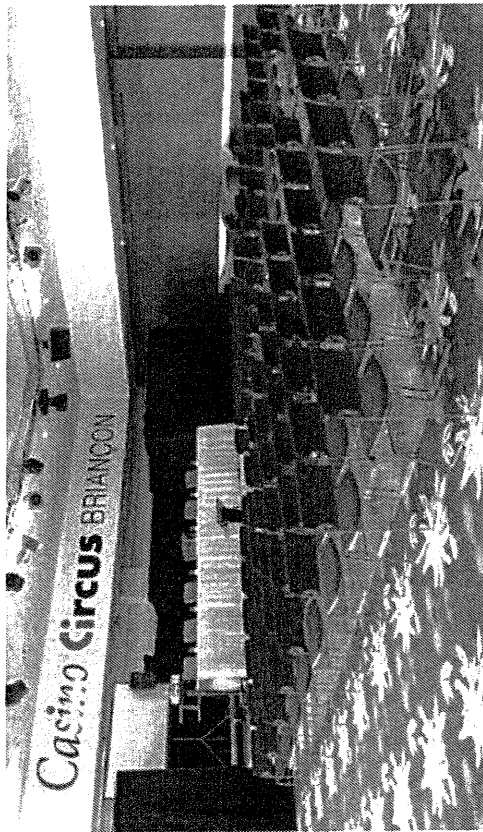
- **La Brasserie du Casino** avec une capacité de 50 couverts, située hors contrôle aux entrées, à proximité de l'espace des machines et jeux. Sa cheminée centrale embellie l'espace, et peut être un pôle d'animations pouvant accueillir concerts et soirées à thèmes.



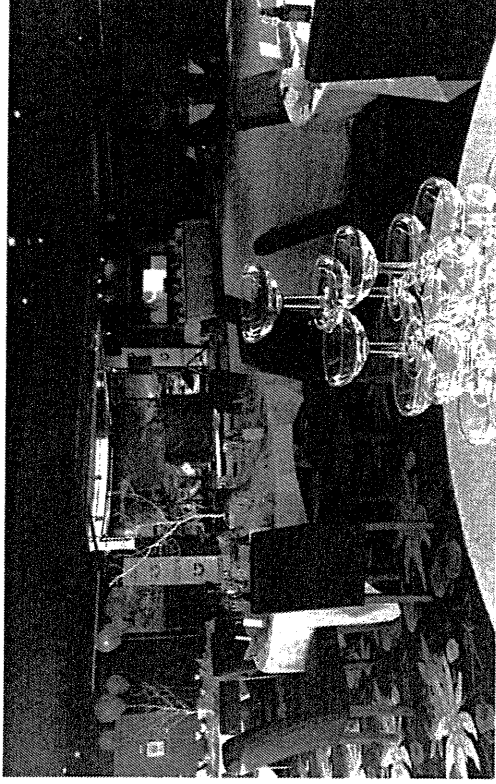
CASINO BRIANÇON

- une forte activité séminaire

L'établissement compte une grande salle de spectacle pouvant accueillir, séminaires, réunions de travail, concerts, salons... (cf plaquette séminaire)
Une réelle plus value pour le Casino mais également pour la ville de Briançon permettant ainsi de mettre en valeur les associations de la ville par le biais de partenariat.



L'établissement compte également une autre salle de séminaire plus intimiste, La « salle bleue » permet d'accueillir les séminaires, réunions de travail, concerts, salons mais également nos tournois de Texas Holdem Poker... (cf plaquette séminaire)



• La bar des Machines à Sous :

Ouvert de 11 h 00 jusqu'à la fermeture de l'établissement, situé en salle de jeux, il s'agit d'un pôle essentiel pour les animations (lotos, animations en salle MAS, soirées à thèmes et espaces offerts pour les joueurs.



Recettes restauration :

	2017	2018	2019
Recettes Bar – Restauration	361 009 €	360 009 €	397 068
Nbre de Couverts	12174	13185	12278
Evolution du CA	+ 22 %	-0.28 %	+10 %

Liasse 19 IS RN

DGFIP N° 2050-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		7 AVENUE MAURICE PETSCHÉ 05100 BRIANCON		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le		3 1 1 0 2 0 1 1 9	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	194 591	AG	180 972	13 619
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	24 058	AQ	20 005	4 053
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 685 589	AS	1 975 170	710 419
		Autres immobilisations corporelles	AT	328 741	AU	269 629	59 112
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	3 232 979	BK	2 445 776	787 203	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 219	BM		20 219
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	400	BW		400
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 872	BY		3 872
		Autres créances (3)	BZ	473 758	CA		473 758
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	500 637	CG		500 637	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	47 959	CI		47 959	
	TOTAL (III)	CJ	1 046 844	CK		1 046 844	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Pertes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif *		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 279 822	1A	2 445 776	1 834 046	

SAGE Expert-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.

Renvois : (1) Dont droit au bail.

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225.000.)	DA	525 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	465 268	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF	3 674	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	(731 701)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 811	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	275 051	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	36 999	
TOTAL (III)	DR	36 999		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	287 175	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	438 490	
	Dettes fiscales et sociales	DY	352 861	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	404 065	
Autres dettes	EA	39 405		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 521 996		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 834 046		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 281 202		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	175		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

SAGE Expert-Comptable, Janvier 2019, 1518 pages, 50€

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 400	FB		FC	5 400	
	Production vendue	} biens *	FD		FB		FF	
			} services *	FG	2 516 999	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 522 399	FK		FL	2 522 399
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	8 686	
	Autres produits (1) (11)					FQ	57 845	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 588 930
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	14 894	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	167 800	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	813	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	701 783	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	95 083	
	Salaires et traitements *					FY	773 476	
	Charges sociales (10)					FZ	284 469	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *				GA	372 999
			} dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	159 277	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 570 592
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	18 337
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	390	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	390	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	329	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	329	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	61
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	18 398

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	126	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	28 601	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII) HD	28 727	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 713	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	28 601	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII) HH	34 314	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 588)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 618 046
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 605 235
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	12 811
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 686
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	95 040
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives		A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
CESSION DE MACHINES A SOUS			28 601	28 601	
REGUL TIERS			2 003	126	
URSSAF 2017/2018			1 909		
REGUL TAXES DIVERSES 2017/2018			1 801		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N-1		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préliminaire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		1		2		3		4					
				Consommées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		DB		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	170 863	KB		KF	23 728			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	19 752	KQ		KR	4 306		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 488 740	KT		KU	243 788		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	152 422	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	127 882	LC		LD	48 437		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	18 720	LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	2 807 516	LO		LP	296 531			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV					
TOTAL IV				LQ		LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				QG	2 978 379	QH		QJ	320 259				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	par virement de poste à poste		par décisions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	194 591	LW				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	24 058	MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	46 939	MJ	2 685 589	MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	152 422	MN			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	176 319	MT			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	18 720	MZ		NA				
Avances et acomptes				NC		ND		NE					
TOTAL III				IY	65 659	NG	3 038 387	NH					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7				
	Autres participations				IØ		ØX		ØY				
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F				
	TOTAL IV				I3		NJ		NK				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	65 659	ØK	3 232 979	ØL	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **3 1 1 0 2 0 1 9**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Imprimer 2019 - B12 préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE DU CASINO DE BRIANCON										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			EL			EM			EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			PF			PG			PH				
Terrains		PI			PJ			PK			PL				
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ				
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG				
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO				
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT				
TOTAL III		QU			QV			QW			QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		UN			UP			UQ			UR				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilitations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		N6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II		N7		N8		N6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et infom. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de sites de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant (NW - NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP			SR				

SAGE Expert-comptable Janvier 2019 - EMI préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032